

Le Conseil Municipal de Fleurance soutient les éleveurs gersois

Communiqué de presse



Le Conseil Municipal de Fleurance soutient les éleveurs gersois

À l'occasion du Conseil Municipal du 16 décembre 2025, les élus de la Ville de Fleurance ont voté, à l'unanimité, pour une motion de soutien aux éleveurs.

Lors du Conseil Municipal de décembre une motion de soutien initiée par Ronny GUARDIA MAZZOLENI, Maire de Fleurance, a été présentée en amont de la séance aux élus municipaux avant d'être délibérée et

adoptée à l'unanimité. Cette motion est la suivante :

« Dans un contexte national marqué par la recrudescence de crises sanitaires affectant l'élevage, l'apparition de la dermatose nodulaire contagieuse constitue une nouvelle épreuve pour la filière bovine française. Cette maladie, qui impose des mesures sanitaires strictes afin d'enrayer sa propagation, entraîne des conséquences lourdes pour les exploitations concernées.

Dans le département du GERS, territoire rural fortement attaché à son agriculture et à son élevage, cette situation prend une dimension particulière. Les exploitations bovines, souvent familiales, jouent un rôle

essentiel dans l'économie locale, l'entretien des paysages et la vitalité de nos Communes. La dermatose nodulaire contagieuse fragilise directement cet équilibre.

Les agriculteurs gersois touchés doivent faire face à des pertes économiques importantes, à des contraintes sanitaires contraignantes et à une pression morale forte, dans un contexte déjà marqué par les aléas

climatiques, la hausse des charges et les difficultés de transmission des exploitations.

Par la présente motion, le Conseil Municipal de FLEURANCE tient à exprimer sa pleine solidarité et son soutien aux agriculteurs gersois confrontés à cette crise sanitaire. Il souhaite saluer leur engagement

quotidien et leur sens des responsabilités face aux exigences sanitaires imposées.

Le Conseil municipal appelle donc l'État et les autorités compétentes à poursuivre et renforcer les dispositifs d'accompagnement, en veillant à la mise en œuvre d'indemnités rapides, justes et proportionnées, ainsi qu'à un soutien technique et humain adapté à la situation.

Le Commune souhaite également réaffirmer son engagement en faveur des circuits courts et du consommateur local, en soutenant les initiatives qui permettent de valoriser les productions gersaises, de rapprocher

producteurs et consommateurs et de renforcer la résilience économique et sociale de notre territoire.

Fidèle à son attachement au monde agricole, à la préservation de l'élevage gersois et à l'équilibre de nos territoires ruraux, le Conseil municipal entend, par la présente motion, exprimer son soutien aux agriculteurs

touchés. »